

DESCRIPTION DU CYCLOMOTEUR "MOTOBÉCANE" TYPE AV 98

Construit par "LES ATELIERS DE LA MOTOBÉCANE"

16, rue Lescault — PANTIN (Seine)

R. C. Seine 54 B 7011

Marque. — MOTOBÉCANE. — **Type.** — AV 98. — **Genre.** — CYCLOMOTEUR.

Nombre de places assises (y compris le conducteur) — 2

Nom et adresse du constructeur. — ATELIERS DE LA MOTOBÉCANE, 16, Rue Lescault, PANTIN (Seine).

1. - CONSTITUTION GÉNÉRALE DU VÉHICULE

Nombre de roues. — Deux

Roue motrice. — Arrière.

Constitution du cadre. — Cadre coque en tôle emboutie soudée formant réservoir à sa partie supérieure avant.

Fourche. — Télescopique.

Roues. — A rayons, munies de pneumatiques de 2,75 x 17.

Pédalier. — A roue de 33 dents. Cette roue entraîne par deux chaînes, avec arbre intermédiaire, un pignon de 40 dents, solidaire du moyeu arrière.

$$\text{Multiplication totale : } \frac{33}{10} \times \frac{14}{40} = 1,155$$

Emplacement et disposition du moteur. — Devant le pédalier.

2. - DIMENSIONS ET POIDS

Empattement extrême. — 1,19 m.

Dimensions maxima du véhicule. — Longueur 1,80 m. - largeur 0,70 m.

Hauteur libre au-dessus du sol. — 0,11 m.

Poids du véhicule. — 57 kg.

3. - MOTEUR

Type. — A explosion - Cycle à 2 temps, monocylindrique.

Alésage. — 39 $\frac{m}{m}$ - course 41,8 $\frac{m}{m}$ - Cylindrée 49,933 cm³.

Taux de compression. — 8,6

Carburant normalement utilisé. — Mélange essence-huile 2 temps.

Réservoir. — Contenance 5 litres, fermé par un bouchon en matière élastique.

Régime de rotation du moteur. — Maximum 6.000 t/m - Correspondant au couple maximum 3.500 t/m - Correspondant à la puissance maximum 6.000 t/m. Régime maximum sur route 5.700 t/m.

Echappement. — Un tube de longueur 370 $\frac{m}{m}$, de diamètre intérieur 26 $\frac{m}{m}$ débouche dans un pot de forme générale allongée, d'un volume égal à 1,600 L. Le pot contient un tube et 3 diaphragmes délimitant 4 chambres de détente. Le volume total du dispositif d'échappement est d'environ 1,8 litre. Le niveau sonore des bruits mesuré suivant les prescriptions de l'Arrêté Ministériel du 25 Octobre 1962 est inférieur à 76 db A.

Alimentation du moteur. — Carburateur GURTNER réglage de 14 $\frac{m}{m}$. A niveau constant, commandé par poignée tournante à main droite. Dispositif de détente commandé par un levier au guidon, à main gauche. Le carburateur est muni d'un silencieux d'admission.

Allumage. — Par volant magnétique NOVI.

Graissage. — Par mélange d'huile à l'essence.

Refroidissement. — Par air, avec soufflante.

Mise en marche. — Un décompresseur est actionné avec la poignée tournante droite, commandant les gaz.

4. - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Embrayage. — Du type centrifuge, entrant en action automatiquement quand la vitesse de la machine atteint 6 km/h. Un deuxième embrayage concentrique au premier est solidaire de la vitesse de rotation du moteur et entre en action à 2.500 t/m.

Transmission. — Une poulie extensible solidaire de l'arbre moteur entraîne, par l'intermédiaire d'une courroie trapézoïdale de 18 x 8 mm, deuxième poulie extensible qui, par l'intermédiaire d'un étage réducteur, commande un pignon de chaîne de 14 dents entraînant par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux au pas de 12,7 $\frac{m}{m}$ une roue de 40 dents solidaire du moyeu arrière du cyclomoteur.

Dispositif de point mort et de mise en route. — Un levier à 3 positions situé sur la partie gauche du relais de transmission permet :

- 1°) Dans la position MOTEUR, de faire passer le mouvement moteur à la roue arrière, par l'intermédiaire de la courroie, de l'étage réducteur et de la chaîne de transmission.
- 2°) Dans la position BICYCLETTE, de faire passer le mouvement du pédalier à la roue arrière, par l'intermédiaire d'une noix de crabotage formant roue-libre, d'une chaîne primaire, et de la chaîne secondaire. Ce dispositif permet l'utilisation en bicyclette.
- 3°) Dans la position DÉPART, de faire passer le mouvement du pédalier au moteur par l'intermédiaire de la chaîne primaire, de l'étage d'engrenages et de la courroie.

Démultiplication. — Le cyclomoteur comporte un changement de vitesse automatique constitué par deux poulies extensibles et une courroie trapézoïdale. La poulie motrice est munie de billes centrifugées, la poulie réceptrice est munie d'un ressort qui tend à rapprocher ses joues.

	Courroie	Engrenages	Chaîne	Démultiplication totale
Petite vitesse	$\frac{121,9}{48,5}$	$\frac{51}{13}$	$\frac{44}{14}$	31
	$\frac{87}{87}$	$\frac{51}{13}$	$\frac{44}{14}$	
Grande vitesse				12,3

Nombre de vitesses : Infini.

Avec des pneumatiques de 2,75 x 17, dont la circonférence de roulement sous charge est de 1,73 m., au régime du moteur de 1.000 t/m, la vitesse atteinte est de :

Petite vitesse : 3,35 km/h. — Grande vitesse : 8,45 km/h.

Au régime maximum du moteur, sur route avec variateur la vitesse maximum du véhicule ressort à 48 km/h.

Indicateur de vitesse. — Encadré dans le phare.

5. - SUSPENSION

Avant. — Fourche télescopique.

Arrière. — Par bras oscillant et amortisseurs télescopiques.

6. - FREINAGE

Frein avant. — A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 100 $\frac{mm}{mm}$ commandé par un levier à main droite et par câble.

Frein arrière. — A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 115 $\frac{mm}{mm}$ commandé par un levier à main gauche et par câble.

Surface de freinage. — Avant : 37 cm² - Arrière : 50 cm².

7. - ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION

Équipement électrique. — Le volant magnétique alimente sous 6 volts une lanterne de 120 $\frac{mm}{mm}$ de diamètre à lumière jaune et une lanterne arrière rouge qui complète l'équipement.

Catadioptre. — Le véhicule est muni d'un catadioptre agréé par l'Administration sous le n° T.P.V. 316.

8. - DIVERS

Le cyclomoteur est muni d'un avertisseur constitué par un timbre électrique.

Antiparasite. — Le cyclomoteur est muni d'un antiparasite agréé pour lui par la R.T.F.

Le cyclomoteur est muni d'une plaque métallique fixée sur l'ailette gauche de la culasse portant le nom du constructeur, la cylindrée, le type et le numéro du moteur, l'indication "Cyclo", ainsi que l'indication du lieu et de la date de sa réception par le Service des Mines.

Le numéro du cyclomoteur est frappé à froid, sur la douille de direction, côté droit.

Le numérotage dans la série du type a commencé au n° 98.200.001.

PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Constructeur le 5 et 19 Janvier 1962, que le véhicule N° 98.000.000 à moteur N° 3.337.501 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série MOTOBÉCANE Type AV 98 satisfait aux dispositions des articles R.69 à R.73, R.104, R.188 et R.190, R.199 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application.

Vu et approuvé
Enregistré sous le N° AA 805-61
A Paris, le 2 Mars 1962
L'Ingénieur en Chef des Mines,
(Signé : Héliot)

Vu :
Paris, le 2 Mars 1962
L'Ingénieur des Mines,
(Signé : Fredy)

Paris, le 2 Mars 1962
L'Ingénieur des T.P.E. (Mines)
(Signé : Flageolet)

REG. AU. 1264-63. — La notice ci-dessus, précédant le procès-verbal de réception a été mise à jour conformément aux lettres ministérielles des 2 Octobre et 3 Décembre 1960 et à l'arrêté ministériel du 17 Juillet 1954. Les prescriptions réglementaires restent satisfaites et aucun changement n'a été apporté aux éléments servant de base pour le calcul de la puissance.

Cette mise à jour est applicable aux véhicules de type N° dans la série commence au N° 98.200.001.

Vu et approuvé
Enregistré sous le N° AU. 1264-63
A Paris, le 31 Janvier 1964
L'Ingénieur en Chef des Mines,
(Signé : Samuel-Lajeunesse)

Vu :
Paris, le 31 Janvier 1964
L'Ingénieur des Mines,
(Signé : Arnoult)

A Paris, le 30 Janvier 1964
L'Ingénieur des T.P.E. (Mines)
(Signé : Flageolet)

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ


Je soussigné, Madame VINCENT, représentant dûment accréditée des "ATELIERS DE LA MOTOBÉCANE" 16, Rue Lesault, PANTIN (Seine), constructeurs, déclare : a) que le véhicule :

1 Genre : Cyclomoteur.	6 Carrosserie :
2 Marque : Motobécane.	7 Nombre de places assises (y compris le conducteur) : 2
3 Type : AV 98.	8 Charge utile :
4 N° dans la série du type : cadre moteur	9 Poids à vide : 57 kgs.
5 Source d'énergie : Mélange essence et d'huile 2 temps	10 Poids total autorisé en charge :
5 bis, Cylindrée (en cm ³) : 125 cm ³ .	du véhicule isolé : d'un ensemble :
2 ou 4 temps : 2 temps	

est entièrement conforme au type décrit plus haut.

b) Que ce véhicule fabriqué nos usines le
pour être livré

L'authenticité de ce certificat n'est garantie que s'il porte sur la signature le cachet du modèle ci-contre.



Fait à le
(Signature)

"Toute transformation du châssis de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles 54 et 62, 69 à 81 du code de la route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ci-dessus, doit faire l'objet d'une déclaration à la préfecture".